

## DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/11-518-1341 du 31/01/2011

### **BREVET D'INITIATION AERONAUTIQUE (BIA) - CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT AERONAUTIQUE (CAEA) - SESSION 2011**

Référence : bulletin officiel de l'Education Nationale n° 4 du 27 janvier 2011

Destinataires : Tous destinataires

Affaire suivie par : Mme TAVERNIER - Tel : 04 42 91 72 12 - Fax : 04 42 38 73 45

Le registre des inscriptions est ouvert pour la session 2011, aux candidats âgés de 13 ans au moins à la date des épreuves (arrêté du 04/11/1999 publié au B.O.E.N. n°40 du 11/11/1999).

**Les candidats doivent s'inscrire par Internet à l'adresse suivante :**

<http://www.ac-aix-marseille.fr>

(Rubriques : les examens, les inscriptions, autres)

**Du Lundi 31 janvier 2011 au Vendredi 18 mars 2011**

Les épreuves auront lieu le **Mercredi 18 mai 2011 à 14 h 30** sur la base des sujets nationaux.

⇒ pour le brevet d'initiation aéronautique, durée totale des épreuves : 2 h 30

⇒ pour le certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique durée totale des épreuves : 3 h 00

- 1°) Le seul matériel autorisé pour les deux examens (BIA – CAEA) est une calculette non programmable et non graphique.
- 2°) **Les résultats seront affichés dans les centres d'examen, et seront mis en ligne sur le site académique du rectorat d'Aix en Provence [www.ac-aix-marseille.fr](http://www.ac-aix-marseille.fr) à la rubrique « Examens » puis « Publinet, les résultats »**
- 3°) **En cas de réussite à un de ces examens, et afin que leur diplôme leur soit envoyé, les candidats adresseront une enveloppe format A4, libellée à leur nom et adresse, affranchie au tarif en vigueur au :**

**Lycée Pierre Mendès-France Avenue Yitzhak Rabin BP 17  
13741 Vitrolles Cedex  
à l'attention de Mme Marie-Claire VERITE**

*Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille*